

Nombre record de labos belges de stups

CRIMINALITÉ La Belgique à nouveau productrice industrielle de drogues de synthèse

► Pas moins de 16 laboratoires de drogues de synthèse ont été démantelés en 2013.

► Les Belges produisaient de l'ecstasy, du GHB, des amphétamines, du DMT.

Alors qu'on le pensait en perte de vitesse, le stupéfiant baptisé « ecstasy » (la MDMA) connaît depuis 2013 une nouvelle vogue en Belgique. Belgique où il est désormais vendu en abondance, moins cher et se trouve surdosé jusqu'à être particulièrement dangereux. Les raisons de ce « revival » demeurent floues, surtout quand il frappe des adolescents qui n'ont jamais connu le premier « boom » de 1994, lorsque la Belgique en était le plus important producteur mondial.

L'une des explications pourrait être le niveau industriel de production de l'ecstasy, avec lequel la Belgique aurait renoué. Selon le dernier rapport national belge sur les drogues réalisé par l'Institut scientifique de santé publique (ISP), diffusé ce jeudi, la Belgique a démantelé en 2013 pas moins de seize laboratoires clandestins de drogues de synthèse, alors qu'elle n'en dévoilait ces dernières années « que » deux à huit par an. Ces données, compilées par l'ensemble des polices du royaume, montrent non seulement une explosion des sites mais aussi des « spécialités » qui y étaient produites : amphétamines, ecstasy, GHB (la « drogue du viol ») ou DMT (un hallucinogène qui reproduit des sensations de « mort imminente »), sans compter des laboratoires de conversion de produits précurseurs, nécessaires à la fabrication ultérieure de stupéfiants.

Seize labos, c'est du jamais vu, « une augmentation considérable » note l'ISP, qui ajoute que le nombre déclaré de laboratoires de production du GHB est probablement sous-estimé car il se produit aussi en « pop-up labs », des laboratoires improvisés qui ne sont pas toujours recensés comme tels.

Mais l'essor de ces laboratoires semble aussi lié à une disponibilité accrue des produits chimiques précurseurs, voire « pré-précurseurs », singulièrement ceux requis pour la production d'ecstasy. A Chimay, en 2013, ont été retrouvés 720 litres de safrole, un précurseur du PMK, lui-même utilisé pour la fabrication d'ecstasy. La Belgique a également saisi près de 3 tonnes de PMK, et plus de 5,4 tonnes de précurseurs d'amphétamines (Apaan et BMK). Ce qu'il faut retenir de ces sigles ésotériques, c'est que les trafiquants contournent le manque de certains produits chimiques en inventant de nouveaux modes de synthèse. Lorsque de nouveaux produits apparaissent en abondance et sont utilisés dans des processus industriels nouveaux, le résultat est complexe : une baisse relative du prix moyen du comprimé d'ecstasy, un dosage qui atteint parfois jusqu'à 300mg de principe actif par comprimé (contre moins de 100mg il y a 20 ans), etc.

« Le prix moyen pour un comprimé d'ecstasy a diminué de 5,6 à 4,6 euros en Communauté française », note le rapport. Ce qui précède, ainsi que des données relatives aux saisies et à la pureté ne font que confirmer la reprise - voire le boom - du marché de l'ecstasy au cours des dernières années en Belgique. »

L'ecstasy concerne 3,8 à 5 % de la population scolaire la plus âgée

Qu'est-ce que cela signifie en termes d'usage ? Statistiquement, la Communauté française de Belgique reste l'un des grands territoires indigents d'Europe, c'est donc vers la Flandre qu'il faut se tourner pour chiffrer les consommations. 3,8 % des étudiants flamands de 17-18 ans disent avoir consommé au moins une fois dans leur vie de l'ecstasy, une prévalence qui passe à 5 % dans la population des établissements d'enseignement supérieur flamands. Côté francophone, une seule étude, contestable et centrée sur les seules déclarations de fêtards, évoque un usage de l'ecstasy de 23,5 % au sein de cette population. ■

ALAIN LALLEMAND

EN CHIFFRES

38 kilos

Alors qu'en Europe la méthamphétamine (Meth) était jusqu'ici limitée aux marchés tchèque et slovaque, elle a réalisé une grande percée en Belgique en 2013, avec 38 kilos saisis, note l'ISP. C'est un phénomène inquiétant car, outre une dépendance rapide au produit, la méthamphétamine induit des troubles comportementaux de nature très violente, ce qui a nécessité outre-Atlantique des campagnes de prévention spécifiques. La méthamphétamine suit désormais les trafics d'héroïne et s'installe en Turquie et en Grèce.

3 %

Depuis 2005, la « consommation régulière » de cannabis se stabilise en Belgique aux alentours de 3 % de la population. La consommation dite « régulière » est celle qui survient au moins une fois par semaine. Or, au début du siècle, elle concernait plus de 5 % de la population belge. Cette même désaffection relative est constatée en Allemagne, en France, au Royaume-Uni et en Espagne. Pourquoi ? L'une des hypothèses d'un expert français est le recul du tabagisme. Et il note ceci : alors que la France n'a connu aucune modification significative de sa législation en matière de cannabis, le durcissement de la législation française antitabac a eu pour effet à la fois de reculer l'âge du début du tabagisme et celui de la consommation de cannabis.